

Center Parc en Saône et Loire - Une réponse attendue début 2016

Publié le 06 Septembre 2015



« Le débat ne fait que commencer » clamait une pancarte des opposants au mégaprojet de Pierre et Vacances hier à l'extérieur de la salle des fêtes de Marizy, pour la réunion de restitution des échanges. Le débat public, dans sa forme officielle, est clos. Claude Brévan, la présidente, a promis pour fin octobre son avis qui n'est que consultatif. A partir de cette date, le maître d'ouvrage, Pierre et Vacances a trois mois pour dire s'il s'engage ou non dans cette vaste construction de 400 cottages et de centre aqualudique. Hier,

l'analyse dressée par l'un des responsables du groupe laissait entendre qu'ils étaient toujours intéressés et prêts à quelques aménagements. Réponse attendue fin 2015 ou début 2016. Le groupe, s'il s'engage, prévoit l'ouverture du Center Parcs en 2019.

Par moments, la limite d'accueil de la salle était atteinte. C'est dire à quel point le débat a intéressé les citoyens de bout en bout. Une ambiance parfois électrique, quelques piques verbales, un échange, mais deux camps irréconciliables. Deux temps forts vendredi soir : la synthèse orale de la présidente et une analyse dressée par le maître d'ouvrage. L'état d'esprit du porteur de projet, après cinq mois de réunions thématiques, semble marqué par une certaine prudence, mais reste optimiste.

Si du côté des opposants, on déplore que nombre de questions ne reçoivent pas de réponses précises de Pierre et Vacances notamment pour le risque financier exact pris par l'opérateur, pour les partisans, cette deuxième proposition bourguignonne du groupe touristique apparaît comme une « opportunité à ne pas laisser passer ». Elle est étonnamment ressentie comme un « miracle » dans une zone rurale en proie à la désertification et « à un chômage qui atteint 12% ».

La synthèse de la présidente de la commission

Dans un contexte général où « l'attractivité de la Bourgogne apparaît érodée », la présidente de la commission a souligné que beaucoup perçoivent le projet comme « hors sol », risquant de fragiliser le tissu touristique préexistant. L'offre d'emplois à temps partiel a été vite identifiée comme une aubaine par les chômeurs et les agriculteurs, qui y voient un réservoir de postes, notamment pour leurs conjoints. La commission regrette que Pierre et Vacances n'ait pas exposé les aides à l'emploi auxquelles ils peuvent prétendre. Elle déplore aussi que malgré les attentes de la filière bois avec un chantier de 400 cottages et une chaufferie, le groupe ne dise pas de quel bois il aura besoin. Elle l'engage à prendre en compte le potentiel forestier local.

Les membres de la commission ont aussi noté une vive inquiétude quant aux recours aux fonds publics pour le montage de l'opération et les risques financiers associés. Les élus, très impliqués, ont interprété parfois les critiques comme une remise en cause de leur légitimité. Les opposants, eux, expriment un besoin de transparence accrue, peu compatible avec la confidentialité de la concurrence.

Un concept peu évolutif

Enfin, la présidente a déclaré que le concept même de Center Parcs, très « modélisé », se montre « d'une faible plasticité » et que « cet aspect formaté » (assez peu perméable à l'objectif d'assentiment général d'un débat public) a provoqué la vision d'un projet décalé. Au final, loin du consensus visé, partisans et opposants ont toujours des désaccords profonds sur « des visions divergentes et très politiques de l'évolution de la société en temps de crise ». La commission émet le vœu que l'association des citoyens se poursuive notamment sur les questions environnementales et l'emploi.

Diverses prises de parole ensuite. Celle d'un responsable de l'association PAT 71, favorable à l'implantation, qui déplore qu' « une bande de cow-boys qui se disent défenseurs de l'environnement » occupent autant de place. Le secrétaire régional d'EELV saisit le micro : « le conseil départemental n'a pas pris la mesure du projet et n'a pas développé de concertation impliquant les citoyens ». La CNDP a été saisie tardivement, un protocole ayant déjà été signé entre l'opérateur et le Département. Marie-Claude Jarrot pour l'association des maires de Saône et Loire a assuré « qu'il n'était pas question de faire un chèque en blanc à des investisseurs qui ne joueraient pas le jeu en termes d'emplois ».

Les promesses des promoteurs

Jean-Michel Klotz, pour Pierre et Vacances, a listé les évolutions consenties. Dix hectares de zone humide les incitent à recomposer le plan masse et à déplacer le centre de 100 mètres. « Pas d'extension », dit-il. Alors que les autres sites P et V sont clôturés, une réflexion serait en cours pour l'éviter. Il a promis, - de façon assez démagogique mais c'est de bonne guerre - la gratuité d'accès aux habitants de Marizy et du Rousset comme un tarif préférentiel cantonal. Itinéraires pédestres et cyclistes seraient réhabilités. Autre souci, majeur, les eaux usées avec des efforts sur les rejets. Voilà pour les promesses.

Le responsable a évoqué comme toujours « 300 emplois d'exploitation dont 85% en CDI et 60% à temps plein ». Il faciliterait le recrutement local avec un volet d'insertion sociale. La recherche de complément d'activité en interne lui semble envisageable.

Manne ou malédiction ?

Côté chantier, si 500 emplois possibles – un maximum exagéré selon les opposants - est évoqué par André Accary, il n'est pas confirmé. Jean-Michel Klotz a plutôt encouragé un partenariat avec les chambres consulaires, afin de regrouper les

entreprises et les artisans pour des appels d'offres. En Moselle pour la construction des cottages, 75% des marchés ont été attribués aux artisans du crû.

Alors, Center Parcs manne ou malédiction pour la Saône-et-Loire ? Aucune réponse sur le fond, chacun campe dans son camp. Le débat a suscité 400 questions sur le site web, 200 avis et plus de 5500 visiteurs uniques. De quoi montrer aux élus - et c'est le principal apport du débat - que les projets de développement du territoire ne doivent désormais plus se réduire au cercle des seuls décideurs.

Florence Genestier

Les anti Center Parcs vont prolonger le débat en Saône et Loire

Publié le 07 Septembre 2015



Vendredi 4 septembre, les opposants au projet étaient présents à la dernière réunion du débat public. Pour les diverses associations opposées à

l'implantation de Pierre et Vacances, tout n'a pas été dit pendant la consultation de cinq mois.

Le Geai du Rousset, principale association opposée au Center Parcs estime que « ce débat public a montré ses limites et ses biais » notamment pour la définition du territoire où il s'est déroulé. Des « retombées économiques et fiscales » ont été promises sur ce territoire précis alors que pour l'association, toute la Bourgogne est concernée. Ils dénoncent le temps de parole trop important des chambres consulaires agricole et industrielle, l'absence de réponses précises, le nombre limité d'intervenants sur le site web (240 selon eux). Ils ont décidé d'organiser partout sur le territoire des débats où ils proposeront « des alternatives créatrices d'emplois et de liens sociaux » et présenter leur vision du projet. Ils se plaignent aussi du « déséquilibre » du traitement médiatique du débat par la presse départementale. Notons toutefois que les partisans du projet trouvent également qu'une trop grande importance a été donnée par la presse aux opposants, ce qui relativise cette critique...

Pour la Confédération des Associations de Protection de la nature et de l'environnement (CAPEN), il semble plus intelligent de créer un parc naturel régional (PNR) de la Bourgogne méridionale dans le triangle Macon-Charolles-Chalon « avec pour cœur le Clunisois et le Tournugeois ». Le PNR prôné par la CAPEN favoriserait le développement « d'un tourisme respectueux du patrimoine et de l'environnement », inscrit comme action prioritaire de sa charte une politique de l'eau avec réduction des pollutions. Le PNR créerait aussi des réserves biologiques forestières. L'optimisation de la vie associative, le développement de l'économie sociale et solidaire, la protection des ressources en eau, la maîtrise des dépenses énergétiques, la promotion des dépenses énergétiques, la stimulation de produits et de services éco-responsables. L'implication des citoyens serait partie prenante du projet de PNR.

Florence Genestier.

Salle comble à Marizy pour le dernier débat public sur l'installation du Center Parcs en Saône et Loire



La salle des fêtes de la petite commune de Marizy, voisine du Rousset, débordait de monde. Une grande salle, largement acquise au projet de Pierre et Vacances à en juger par le nombre de T-shirts vert-jaune fluo siglés "Oui au Center Parcs - Le Rousset 2015" parsemés dans les rangs du public.

Après la synthèse précise de la présidente de la commission, la parole a été donnée à la salle. Sans recommencer le débat (quoique...), partisans et opposants au Center Parcs malgré quelques petits chahuts ont pu reprendre la parole et s'écouter pendant près de trois heures. Pierre et Vacances, dans son exposé, a admis quelques concessions et ne s'est pas montré découragé par la procédure et les débats parfois vifs. La présidente de la Commission de débat public a promis son avis définitif pour la fin octobre. Pierre et Vacances dira alors s'il s'engage dans le projet. Au total, plus de 400 questions ont été traitées sur le site web du débat pendant cinq mois d'échanges et de réunions thématiques. .

Florence Genestier.





